

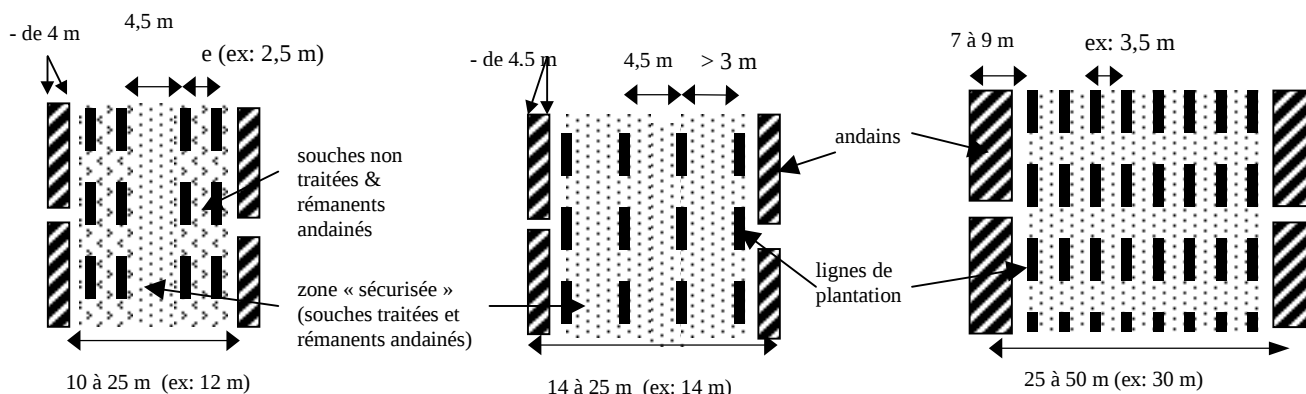


Reboisement en plein - 1 -

après mise en andains des rémanents, avec traitement total ou partiel des souches (parcelles exploitées)



Objectif : constituer un peuplement complet à partir de plants d'essences adaptées et d'origines connues, installés de façon relativement homogène sur la surface choisie.



PA1 Plantation en plein, entre andains peu espacés, avec traitement partiel des souches sur un cloisonnement central, en vue d'entretiens mixtes (mécaniques sur les cloisonnements et manuels sélectifs sur les côtés). Ecartement e , fonction de la distance cloisonnement / andain.

Matériel de préparation : pelle hydraulique équipée d'une dent de déchiquetage, d'un godet, d'une pince coupante ou d'un râteau, travaillant à partir d'un axe centré entre les andains.

! Ouvrir des passages dans les andains. Travailler sur sol sain. La zone de passage de la pelle n'est pas plantée ; elle constituera un futur cloisonnement d'exploitation (largeur $\pm 4,5$ m)

☺ fermeture du couvert sur les andains vers 15 ans ; entretiens sélectifs et maintien d'un gainage des plants, possibles (utilisable contre cervidés) ; végétation sur andains peu agressive (peu de terre).
☹ coûts des interventions manuelles (mais calcul à vérifier sur 15 ans !) ; mauvaise répartition de la matière organique et de la fertilité (d'autant plus que les écartements entre andains augmentent).

Aides de l'Etat : faciles à obtenir. Parfois des discussions à cause du maintien de souches (!).

Notre avis : à encourager avec des andains peu espacés et de faible largeur.

PA2 Plantation en plein, entre andains peu espacés, avec traitement des souches en plein, pour entretiens mécaniques en plein.
Ecartements entre toutes les lignes permettant un passage de tracteur.

Matériel de préparation : pelle hydraulique équipée d'une dent de déchiquetage, d'un godet ou d'un râteau scarificateur, travaillant à partir d'un axe centré entre les andains.

! Ouvrir des passages dans les andains. Travailler sur sol sain. La zone de passage de la pelle n'est pas plantée ; elle constituera un futur cloisonnement d'exploitation (largeur $\pm 4,5$ m). Protéger tous les plants si cervidés.

☺ facilité et coût des entretiens entre andains ; fermeture du couvert sur les andains vers 15 ans ; végétation sur andains peu agressive (peu de terre).
☹ mauvaise répartition de la matière organique et de la fertilité (d'autant plus que les écartements augmentent) ; plants tous facilement accessibles aux cervidés les premières années.

A éviter sur terrains très pentus (érosion, paysage), sur sols très sensibles au tassement (nettoyage trop propre et passages répétés de matériel d'entretien déconseillés).

Aides de l'Etat : faciles à obtenir.

Notre avis : à préférer à la méthode PA3 si les entretiens sont mécanisés en plein.

PA3 Plantation en plein, entre andains très espacés, généralement avec traitement des souches en plein, pour entretiens mécaniques en plein.
Ecartements entre toutes les lignes permettant un passage de tracteur.

Matériel de préparation : en général lame ou râteau et ripper montés sur bull ; parfois godet sur pelle pour dessoucher avant, parfois tractopelle ou chargeur.

! Ouvrir des passages dans les andains. Travailler impérativement sur sol sain. Souvent conseillé de décompacter avec ripper à deux dents. Protéger contre cervidés, lapin, ...

☺ très « rationnel », facilité et coût des entretiens entre andains.
☹ tassement et décapage des sols liés à la méthode de nettoyage utilisant en général la poussée ; coût du contrôle de la végétation sur les andains ; matière organique et fertilité très mal réparties et mal utilisées ; plants tous accessibles aux cervidés les premières années ; fermeture très tardive du couvert sur les andains.

A proscrire sur terrains pentus (érosion, paysage), sur sols sensibles au tassement (fréquent) ou au décapage (superficiels, pauvres, ...)

Aides de l'Etat : faciles à obtenir.

Notre avis : à limiter le plus possible

Variantes 1°) pour PA1 et PA2, il peut y avoir 2 passages de pelle entre les andains qui sont alors plus espacés : les rémanents pris de part et d'autre de l'axe d'avancement sont déplacés sur un seul côté, ce qui revient à éliminer un andain sur deux et à doubler l'écartement, ... avec les inconvénients des gros andains espacés (cf. PA3) !

2°) parfois, l'andainage est réalisé au moment de l'exploitation par le matériel d'abattage, ce qui revient à la technique PA1 (attention, pour les aides, présenter le dossier de nettoyage avant l'exploitation !) ; un passage rapide avec une tronçonneuse peut alors être nécessaire pour sécuriser un cloisonnement centré entre les andains ; dans ces conditions, on conseille un travail localisé du sol de part et d'autre de ce cloisonnement (tarière, culti-sous solage, fraise à potet) pour faciliter l'installation et le démarrage des plants.

3°) PA1 et PA2 sont utilisables avec des andains plus larges dans les peuplements non exploités (cf. fiche « enrichissements, compléments »)